

MEMBRES PRÉSENTS

Membres parents : Thessa Girard-Bourgoin
Manon Lafontaine
Chantal Matthews
Marc-André Legros-Jacques
Jérémi Bergeron

Membres enseignants : Roxanne Isabelle
Marc-Antoine Tanguay
Millie Gauvreau

Membre du soutien : Sylvie Legault

Membre du service de garde : Julie Labelle

ÉGALEMENT PRÉSENTS

Représente de l'OPP : Pascale Labelle

Parent substitut : Elsie Bélanger-Pouliot

Direction d'école : Kim Côté

Secrétaire de réunion : Delphine Marleau

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture et vérification du quorum

Nous avons quorum.

Ouverture de la réunion à 18h09.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Matthews que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant un point pour les sorties scolaires.

Le point 2.2 est ajouté : Sorties scolaires

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#11

1.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2023

IL EST PROPOSÉ par madame Roxanne Isabelle que le procès-verbal soit adopté tel-quel.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#12

1.4. Période d'intervention du public / correspondance

Pas de public présent.

1.5. Mot de la direction

Le retour à l'école s'est bien passé. Le personnel et les élèves sont heureux d'être-là. On constate que les élèves ne sont pas trop en retard académique et nous sommes confiant qu'ils pourront rattraper la matière manquée.

2. POINTS D'INFORMATIONS ET/OU CONSULTATION

2.1. Plan de rattrapage

Nous allons proposer du tutorat après l'école. Comme l'implication des membres du personnel est sur une base volontaire, notre proposition sera selon nos moyens. Le ministère demande de cibler les élèves en difficultés.

Nous allons également bonifier l'aide en classe en ajoutant du personnel pendant les heures de classe afin de soutenir les enseignants et d'accompagner les élèves.

Pour la semaine de relâche, nous aimerions voir avec les institutions communautaires si nous pouvons collaborer avec eux afin d'offrir un service d'aide aux devoirs. L'école en tant que telle, n'offrira pas de service.

Nous attendons encore de savoir quel montant sera alloué à notre école.

2.2. Sorties scolaires

Avant de statuer sur les sorties scolaires lucratives, nous voulons voir où sont rendu les élèves au niveau académique à la fin avril.

Si une sortie est organisée avant, ça sera pour des raisons pédagogiques.

3. POINTS DE DISCUSSION ET DE DÉCISION

3.1. Résolution cellulaire à l'école

À partir du 1^{er} janvier, le téléphone cellulaire n'est plus permis dans les écoles. Ceci est une directive du ministre de l'Éducation. IL EST PROPOSÉ par madame Roxanne Isabelle :

- que le conseil d'établissement doit définir, sur proposition du directeur de l'école et avec la participation des membres du personnel de l'école, les modalités d'application de ladite directive, et ce, d'ici le 31 décembre 2023;
- que la direction de l'école prenne les moyens nécessaires afin de communiquer ces modalités aux élèves et à leurs parents;
- que la direction de l'école transmette une copie de cette résolution au Service du secrétariat général du centre de services scolaire dès son adoption.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#13

3.2. Campagne de financement 2023-2024

Madame Pascale Labelle prend la parole. Elle constate qu'il y a moins de participation pour les diners pizza; une centaine de pointes de moins.

Elle mentionne qu'il y aura une levée de fonds *Rocheff* et que cette année nous demanderons qu'un bon de commande par élève. L'argent amassée servira à acheter du matériel scolaire pour les élèves comme des gommes à effacer et des crayons à mine.

Ceci apporte une discussion sur le moyen de récolter l'argent. Les membres demandent un hybride entre la plateforme informatique et l'argent comptant.

Mesdames Sylvie Legault et Kim Côté expliquent que maintenant nous devons prioriser la plateforme et que s'il y a des problèmes avec certaines personnes, nous allons prendre des décisions selon les cas.

Madame Pascale Labelle a entamé des démarches pour la possibilité de faire un souper spaghetti. Elle aimerait que le souper se passe à l'aréna afin de proposer une soirée patinage et spaghetti. Au prochain conseil d'établissement, les membres pourront décider à quoi servira l'argent amassé.

IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Legault que les campagnes de financement pour 2023-2024 soient approuvées tel que mentionné ci-haut.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#14

3.3. Parascolaire

L'école offre maintenant des activités gratuites sur l'heure du diner. Cela permet aux élèves de faire quelque chose de stimulant et ça prévient les conflits dans la cour d'école.

À chaque semaine il y aura des nouvelles activités selon les demandes des élèves.

Ce sont principalement les surveillants d'élèves qui animeront ces activités, mais nous irons aussi chercher des professionnels comme pour les échecs et les midis musique avec monsieur Luc Prud'homme.

Madame Kim se questionne sur la pertinence d'avoir des cours payant après l'école, comme des cours de karaté.

Madame Thessa propose de sonder les parents afin de savoir quelles activités seraient gagnantes et de l'heure à laquelle elles pourraient être offertes.

Les Minirafales vont reprendre pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année.

3.4. Fonctionnement budgétaire de l'école

Madame Kim Côté se questionne sur ce que les membres veulent savoir à propos du budget.

Monsieur Marc-André Legros aimerait comprendre le rôle du C.É. dans le budget.

Madame Kim Côté validera avec le CSSPO pour voir quelles informations elle peut divulguer et il y aura un suivi au prochain Conseil d'établissement.

3.5. Budget du C.É.

Madame Kim Côté présente le tableau suivant :

Pour	Raison	\$
Secrétaire de réunion	75\$ par rencontre X5 rencontres	375\$
Frais de gardiennage	4 heures par séance à 10,00\$ de l'heure (40x5=200)	200\$
Frais de déplacement	Remboursement pour un maximum de 35 km aller-retour	0\$
Repas de fin d'année	Dernier C.É.	175\$
Total		750\$

Si un membre doit faire garder son enfant pendant les heures du C.É., il faut que la direction reçoive un reçu afin que le membre soit remboursé.

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Labelle que le budget du C.É. soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#15

3.6. Projet éducatif 2023-2027 – Présentation de l'ébauche

L'école a atteint ses objectifs en mathématiques donc pour le prochain projet éducatif, l'équipe se basera sur les résultats en français afin de bâtir des nouveaux objectifs.

Il y aura également un objectif pour les élèves EHDA.

Afin d'avoir l'opinion des parents sur les divers sujets touchant l'école, l'administration enverra un sondage aux parents.

Madame Kim Côté mentionne que le projet éducatif 2023-2027 devra être adopté par les membres au conseil d'établissement prévu le 2 avril 2024.

4. RAPPORT DES DIFFÉRENTS PARTICIPANTS DU C.É.

4.1. Enseignants

Les enseignants sont heureux d'être revenus et ils veulent que la situation s'améliore pour les jeunes. Ils ont hâte d'avoir une année normale.

Les enfants apprennent bien, ils ont l'air content d'être à l'école et les enseignants sont confiants pour le rattrapage qu'il y aura à faire.

Ils mentionnent qu'ils savent ce qu'ils font et qu'en travaillant en équipe le plan de rattrapage fonctionnera.

Ils ne ressentent pas d'anxiété ou de stress de la part des élèves et cela est très encourageant.

4.2. Service de garde

L'équipe est heureuse d'être de retour.

Madame Julie Labelle mentionne qu'elle bâti un plan de levées de fonds pour le service de garde et qu'elle le présentera au dernier C.É. en juin.

4.3. Parents

Les enfants avaient hâtes de revenir à l'école.

Les parents mentionnent que la résilience des enfants est remarquable et qu'ils en comprennent plus sur la grève de ce qu'on pense.

Les parents ressentent vraiment que les membres du personnel de l'école forment une équipe.

4.4. OPP

Voir point 3.2

4.5. Représentant du Comité de parents du CSSPO

Il y a un climat positif dans les écoles suite au retour de la grève. Le pourcentage a changé pour les examens du ministère et les dates des examens ont été repoussés.

4.6. Représentant du Comité EHDA du CSSPO

Madame Kim Côté fera un suivi avec madame Stéphanie Dion afin de savoir s'il y a des informations à partager et un suivi sera fait lors du prochain C.É. au besoin.

4.7. Représentant de la communauté

Aucun représentant présent.

4.8. Soutien

Madame Sylvie Legault mentionne que l'équipe s'attendait à des enfants désorganisés, mais finalement ce n'était pas du tout le cas. Madame Kim Côté, directrice de l'école, a pris soin de son équipe lors de la grève et ça permis que les membres du personnel étaient prêts à revenir.

5. VARIA

Les bulletins de la 2^e étapes seront disponibles le 28 mars sur le portail parent.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Legault que la séance prend fin à 19h51.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#16

Signatures requises :

Thessa Girard-Bourgoin, Présidente

Kim Côté, Directrice

Delphine Marleau, Secrétaire de réunion